



BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

EMBELLISSEMENT, MODERNISATION ET SECURISATION DU BOULEVARD DE LA CROISSETTE

1. Contexte

Par délibération n°15 du 26 juin 2023, le Conseil Municipal a approuvé les modalités de concertation préalable sur le projet d'embellissement, de modernisation et de sécurisation du boulevard de la Croisette.

La concertation préalable du public s'est déroulée du 24 juillet 2023 au 25 août 2023.

Le projet poursuit les objectifs suivants :

Boulevard de la Croisette :

- Conserver et valoriser l'image identitaire et symbolique du lieu,
- Garantir une continuité paysagère et un enchaînement harmonieux avec les espaces environnants,
- Proposer un espace de très haut niveau doté de qualités de confort, d'esthétique, de sécurité et d'usages de nature à satisfaire les besoins quotidiens mais également des activités événementielles rythmant la vie de la Croisette et des Cannois.

Square de la Roseraie :

- Créer une continuité forte de la Croisette vers le Port Canto permettant de s'asseoir à l'ombre en bonne quiétude,
- Valoriser les perspectives vers le Port Canto, la baie et le grand paysage depuis le jardin, avec notamment l'aménagement d'un théâtre de la mer,
- Faire de ce lieu un jardin exceptionnel, sécurisé, hors du commun, capable d'attirer les visiteurs du monde entier et de rassembler les familles : détente, loisirs, activités et équipements sportifs paysagers y compris pour la jeunesse.

Jardin Albert 1^{er} et Square de Verdun

- Repenser ces jardins en véritable parc urbain, sécurisé, intégrant également le boulevard de la Croisette dans sa partie résidentielle,
- Redistribuer les espaces pour redonner de l'épaisseur aux surfaces végétalisées et tisser un lien avec le square de la Roseraie, la mer et le boulevard,
- Offrir une capacité d'accueil d'évènements en relation avec l'évolution du Port Canto.



2. Réunion publique

L'élaboration de ce projet d'envergure a déjà fait l'objet de concertation auprès des riverains et des commerçants afin de coordonner le chantier et les aménagements futurs avec les activités de la Croisette.

Dès 2021, plusieurs réunions ont eu lieu notamment avec les représentants des Palaces, des casinos, des concessionnaires de plage, des kiosques, du Palais des Festivals et des Congrès, des taxis et du petit train touristique.

Les commerçants et les habitants ont également été consultés à plusieurs reprises fin 2021 et fin 2022, notamment lors d'une réunion de présentation du projet de l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue, en date du 22 septembre 2022. En outre, des courriers ont été adressés à l'ensemble des riverains les informant de l'avancement du projet ainsi que des travaux de réseaux en cours.

3. La procédure de concertation préalable

Les modalités de concertation préalable ont garanti l'information et la participation du public autour du projet d'embellissement, de modernisation et de sécurisation de la Croisette.

La concertation préalable du public s'est déroulée durant un mois, du 24 juillet 2023 à partir de 9h au 25 août 2023 à 17h inclus.

Le public a été informé de cette procédure par la diffusion d'un avis de concertation préalable dans les journaux d'annonces légales Nice Matin et Tribune Côte d'Azur en date du 7 juillet 2023.

Cet avis a également été affiché en Mairie principale de Cannes, ainsi qu'aux Hôtels de Ville annexes de la Ferrage, de la Bocca, de Ranguin et à l'office du tourisme du Palais des Festivals à compter du 7 juillet 2023, et ce, pendant toute la durée de la mise à disposition du dossier au public.

Il a également fait l'objet d'une publication sur le site internet de la Commune www.cannes.com du 7 juillet au 25 août 2023.

Le dossier de concertation préalable et le registre permettant de recueillir les observations du public ont été mis à disposition du public à l'Hôtel de Ville annexe, sis 31 boulevard de la Ferrage à Cannes, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi, de 8h30 à 12H00 et de 14H00 à 17H00.

Le dossier de concertation et le registre numérisé au fur et à mesure qu'étaient consignées les observations du public ont été mis à disposition sur le site internet www.cannes.fr de la Ville de Cannes.

Durant toute la durée de la concertation, du 24 juillet au 25 août 2023 inclus, toute personne intéressée a pu communiquer ses observations comme suit :

- sur le registre de la concertation du public mis à disposition du public à l'Hôtel de Ville annexe de la Ferrage,
- par voie postale à l'adresse suivante : A l'attention de Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 1 place Bernard Cornut Gentille, 06400 Cannes,
- par messagerie électronique à l'adresse suivante : concertationcroisette@ville-cannes.fr.



Le public a été informé de la clôture de la concertation préalable par la diffusion d'un avis dans les journaux d'annonces légales Nice-Matin et Tribune Côte d'Azur en date des 11 et 18 août 2023.

4. Recueil des avis du public

A l'issue de cette concertation préalable, huit (8) personnes, en date du 3 et 4 août 2023, sont venues à l'Hôtel de Ville annexe de la Ferrage pour consulter le dossier de concertation et ont déposé chacune un avis dans le registre.

Aucun avis n'est parvenu par courrier postal ainsi que par le biais de la boîte électronique.

5. Les avis du public et le bilan de la concertation préalable

8 personnes ont formulé leurs avis sur le registre :

- 8 avis favorables au projet

Thèmes abordés

Thème 1 : Avis favorables au projet (huit observations)

Il en ressort à l'unanimité, une affirmation de l'intérêt d'un tel renouveau du Boulevard de la Croisette passant par son embellissement, sa modernisation et sa sécurisation. L'impact positif de ce projet sur l'essor du tourisme et de la Communication, ainsi que sur l'image internationale de Cannes ressort dans la grande majorité des avis inscrits sur le registre.

Le projet est donc très favorablement accueilli par le public (100% des avis) dans son ensemble qui félicite la municipalité pour ce projet ambitieux, qualitatif et de renouveau.

Thème 2 : Besoin de renouveau et embellissement (quatre observations)

Les observations relatives au besoin de renouveau et d'embellissement du Boulevard de la Croisette sont toutes orientées sur un même constat, à savoir la nécessité de procéder à ces travaux afin de permettre à la Ville de Cannes d'être plus attractive, être à la hauteur de l'image prestigieuse de son artère mythique, La Croisette, et de l'asseoir dans son temps afin d'affirmer encore plus sa place parmi les sites les plus prisés sur la scène du haut de gamme, de l'évènementiel tout en préservant la simplicité et l'histoire de ce lieu.

Le projet prévoit :

Le boulevard de la Croisette est né au milieu du 19^{ème} siècle. Il constitue l'un des symboles les plus prestigieux de la Côte d'Azur avec ses trois kilomètres de promenade ornée de bâtiments remarquables, de pins parasols et de palmiers offrant un panorama sublime sur l'Esterel et les îles de Lérins.

Dans un contexte de compétition internationale exacerbée, l'attractivité de la ville passe inévitablement par la protection et la valorisation de son patrimoine unique et à forte identité.



L'image actuelle du boulevard de la Croisette, liée à l'évènement mondial majeur du 7^{ème} Art, le Festivals de Cannes, date des années 1960, époque au cours de laquelle d'importants travaux d'élargissement de la voirie et des plages avaient été entrepris par le maire d'alors, Bernard Cornut-Gentille.

Depuis 60 ans, le boulevard de la Croisette n'a fait l'objet d'aucune transformation ou rénovation majeure. Aussi, ce prestigieux boulevard, véritable allégorie distinguant Cannes sur la scène mondiale et indissociable de ces grandes manifestations (Festivals du Film, MIPIM, MIDEM, notamment), où les plus luxueuses marques du savoir-faire français et international et les Grands Hôtels investissent, pour sa promenade si chère aux Cannois, doit être mis à niveau, se moderniser et être structurellement plus adapté au mode de vie actuel ainsi qu'aux attentes des congressistes et visiteurs.

Ainsi la Ville de Cannes a décidé de lancer le plus vaste programme d'embellissement et de réaménagement de la Croisette jamais réalisé depuis 1960, un investissement majeur et sans précédent pour permettre à ce lieu mythique d'évoluer et de se magnifier pour les prochaines décennies et générations futures.

Cette rénovation accompagne les investissements privés hors norme réalisés dans le parc hôtelier et immobilier. Les grands hôtels de la Croisette que sont le Majestic Barrière, le Gray d'Albion, le Martinez, le Mondrian, l'Intercontinental Carlton et le JW Marriott, ont cumulé, ces dernières années, avec ceux de l'hôtellerie indépendante, près d'un milliard d'euros de travaux de modernisation. D'autres programmes d'investissements privés majeurs sont en cours ou planifiés sur le parc immobilier, notamment l'ancien Casino Palm Beach, ou pour reconstruire des immeubles existants.

Cet ambitieux projet municipal, plan d'embellissement baptisé « La Croisette réinvente sa légende » se construit autour de différentes grandes phases de travaux.

Les premières phases d'embellissement du boulevard de la Croisette lancées dès 2017 ont permis de mener à bien d'importants chantiers tels que l'élargissement par l'apport massif de sable, les mises en sécurité des pontons, le renouvellement des concessions des plages et la modernisation des établissements balnéaires.

Ces travaux finalisés en 2020 ont permis l'entrée dans la dernière phase de travaux portant sur l'embellissement des espaces publics depuis le Palais des Festivals et des Congrès au Palm Beach. Ces aménagements seront très qualitatifs avec une restructuration totale de la chaussée et des trottoirs, la création d'une promenade élargie habillée d'un revêtement de matériaux nobles et esthétiques, l'insertion d'une piste cyclable bidirectionnelle réaménagée, un éclairage changé et renforcé pour créer une atmosphère attractive et sécuriser les espaces.

En coordination avec les futurs travaux de voirie, la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins (C.A.C.P.L.) et le Syndicat Mixte des Communes Alimentées par les Canaux de la Siagne et du Loup (SICASIL) ont d'ores et déjà démarré d'importants travaux dont la rénovation des émissaires terrestres et maritimes pour les eaux pluviales, les travaux de renouvellement et de renforcement d'environ 11 kilomètres de réseaux, notamment afin de restructurer le système d'assainissement et le réseau de distribution d'eau potable.



En outre, la C.A.C.P.L. lance la création d'un réseau de thalassothérapie afin d'alimenter les grands hôtels, les équipements publics, les commerces et les grands ensembles d'habitation de la Croisette.

Ce projet d'embellissement s'étendant sur un périmètre de 16 hectares sera découpé en secteurs dont chacun fera l'objet d'aménagements spécifiques afin de le rendre plus fonctionnel, sécurisé et attractif, conformément aux objectifs poursuivis par la municipalité, selon un découpage en quatre zones géographiques telles que définies ci-après :

- le boulevard de la Croisette « événementielle » du Palais des Festivals et des Congrès au boulevard Alexandre III (Rosaie), y compris les squares Mérimée et Reynaldo Hahn et le parvis du Palais (6,5 hectares) ;
- le square de la Rosaie (2,5 hectares) ;
- les jardins du Port Canto comprenant le jardin Albert 1^{er} et le square de Verdun avec son parking (4 hectares) ;
- le boulevard de la Croisette « résidentielle » (3 hectares) du boulevard Alexandre III (Rosaie) à la Place Franklin Roosevelt (Palm Beach).

Thème 3 : Tourisme et image de la Ville de Cannes (quatre observations)

Le public accueille très favorablement le projet d'embellissement de la Croisette, notamment en ce qu'il permettra de rehausser l'image de la ville de Cannes. Les observations faites relèvent en particulier la nécessité des travaux pour conserver les congrès, les touristes. Une observation a également été faite selon laquelle il convenait d'être à la hauteur des autres pays au regard du nombre de manifestations et du fait que le monde entier regarde Cannes. Il était donc nécessaire pour l'image de marque et l'écrin de la ville comme le souligne un avis, de procéder à l'embellissement de la Croisette.

Le projet prévoit :

La Croisette est l'occasion d'un projet urbain unique. Plus qu'une promenade en front de mer, cet aménagement doit appuyer l'imaginaire que la France et le monde ont de Cannes.

C'est un projet nécessaire pour le rayonnement international, culturel et économique de Cannes.

Le projet s'entend qu'en passant d'une échelle à l'autre, d'un événement au suivant, en affirmant la qualité d'une proximité quotidienne et en magnifiant l'exceptionnel, en saisissant les variations d'une promenade à l'année et d'un lieu magique à la belle saison, en distinguant les ambiances et les usages du jour et ceux de la nuit, la Croisette se doit d'être la plus accueillante possible, la plus belle, la plus moderne et la plus sûre.

Le projet s'appuiera ainsi sur des interventions concrètes et agiles : la mise en œuvre de matériaux nobles, une conception des espaces publics et paysagers basée sur les usages et la majesté du lieu mais aussi l'amélioration du confort pour tous les publics. L'utilisateur et son bien-être sont ainsi au centre de la réflexion, introduisant une richesse de mobilier léger, de nouveaux lieux de vie, de repos, de rencontres, d'expériences exceptionnelles, de compositions végétales raffinées, de mises en scène inédites de l'eau ; le tout unifié de manière élégante par un revêtement noble et propice à



s'adapter aux singularités de chaque espace. Cette constellation d'interventions, associée à un système raffiné d'espaces végétalisés a pour but d'offrir une expérience luxueuse et extraordinaire à tous, grand public et célébrités, Cannois et visiteurs. Ces interventions peuvent être thématiques voire problématisées de la sorte :

- *Une circulation organisée et apaisée permettant de redonner de l'espace aux usagers*

Les observations n'ont pas mis en avant les usages du boulevard de la Croisette sur son mode « circulatoire ». Le projet prévoit d'organiser les flux afin de supprimer les conflits d'usages nuisant à la vie tant quotidienne qu'en mode événementiel du boulevard.

Entre autres, en principe général pour l'ensemble du projet d'aménagement, les modes doux bénéficieront d'un espace personnalisé et la piste cyclable gagnera en confort. Les traversées piétonnes vont être élargies, matérialisées et surélevées afin de proposer des circuits plus sûrs et accessibles ; ce qui contribuera également d'un point de vue global à redonner une image moderne et élégante au Boulevard de la Croisette.

La première zone de travaux de la Croisette « événementielle » verra notamment la préservation des alignements de pins parasols et de palmiers la caractérisant. Ils seront complétés par un alignement supplémentaire afin de séparer la promenade piétonne et la piste cyclable de la chaussée. Les espaces non circulés seront identifiés par revêtement qualitatif en pierre de granit rose. Le mobilier urbain et l'éclairage public participeront également à l'organisation des espaces.

Une circulation en double sens et une offre de stationnement sur voirie seront maintenues, tout en octroyant une place plus importante aux modes de déplacement doux. La promenade piétonne du bord de mer et le trottoir Nord seront élargis afin d'une part d'intégrer la piste cyclable, et d'autre part, de rendre plus attractive la flânerie le long des établissements de luxe.

Une plateforme dédiée aux transports urbains prolongera celle prochainement créée sur le boulevard de la Pantiero, jusqu'à la rue des Serbes, permettant ainsi d'assurer une liaison continue entre le Pôle d'Echange Multimodal de la gare SNCF et la gare routière de la Place Cornut-Gentille.

Enfin les abords du Palais des Festivals et des Congrès seront totalement repensés afin d'offrir un cadre plus agréable et plus fonctionnel aux événements rythmant la vie des Cannois. Les squares Reynaldo Hahn et Mérimée, point de liaison respectif entre la Croisette, le Palais des Festivals et des Congrès et les Allées de la Liberté, seront ainsi réaménagés dans un esprit plus épuré et ouvert, agrémentés d'œuvres artistiques et de jeux d'eau.

- *Renouveler l'image et symbolique du lieu*

De nombreux nouveaux aménagements viendront animer et dynamiser la Croisette toute l'année. Ainsi un nouveau restaurant situé sur le square Reynaldo Hahn accueillera un site de restauration et des activités pour les plus jeunes tout en conservant le Carrousel emblématique. Le « bassin des étoiles », étendue d'eau créée au pied du Palais des Festivals et des Congrès, reflétera le Palais et ses emblématiques marches pour rendre hommage aux personnalités primées chaque année au Festival de Cannes.



- *Un sol noble : déployer un tapis avec un revêtement de sol en pierre de granit rouge*

A l'image d'un grand tapis que l'on aurait déroulé, un sol noble et unifié vient installer une unité de teinte et de matériaux. Sur la promenade comme sur la chaussée un ensemble est constitué. La promenade sera revêtue d'un granit rouge très qualitatif faisant écho à l'ancien quartier du Suquet, au tapis rouge du Festival de Cannes et à l'intense couleur terracotta du Massif de l'Esterel.

Un élément fort de cette proposition de sol consiste en la mise en valeur des différents lieux remarquables de la Croisette par un jeu de spotlights, s'inscrivant dans l'imaginaire du cinéma, et soulignant le parvis du Palais des Festivals et des Congrès, l'entrée de la Malmaison, les entrées des grands palaces, les accès aux établissements de plages et autres interventions emblématiques du projet. Ces spotlights prendront la forme d'un gradient dans le calepinage, du blanc vers le rouge, tel un projecteur mettant en lumière un événement. L'ensemble de ce nouveau sol est agrémenté de détails scintillants, réalisés en inox dorés ou laiton, créant ainsi une association précieuse de matériaux et couleurs avec le granit rouge.

Les recherches de granit ont volontairement été axées sur des carrières présentes en Europe et dans le bassin méditerranéen dans le but de garantir un acheminement le moins onéreux, mais aussi dans le but de diminuer au mieux l'empreinte carbone d'un tel acheminement.

- *Protéger et Sécuriser les espaces :*

La sécurisation de cette artère si singulière sera plus importante et mieux intégrée au paysage : les études de conception permettent de proposer une protection sur mesure sur l'ensemble du linéaire, différenciée par séquence et fonctionnalités des espaces et de leur mode d'utilisation courante ou événementielle. On trouvera ainsi une protection permanente de l'espace piétonnier (trottoir nord, passage piéton, carrefour, section courante de la promenade, notamment), des dispositifs de sécurisation anti-véhicule bélière et leur positionnement, les dispositifs protégeant la chaussée de la Croisette en période d'événements ainsi qu'une vidéosurveillance renforcée présentant un maillage optimisé et adapté à toutes les spécificités liées aux établissements et au mode festivalier.

La scénographie lumière viendra également renforcer le sentiment de sécurité et de confort. Ainsi, la balance sera toujours faite entre les ambiances lumineuses, même très marquées et la sensation de sécurité. Les passages piétons seront sécurisés et tout le long de la promenade, le parcours principal sera très bien éclairé, même les parties laissées avec moins de lumière seront toujours des endroits entourés de lumière afin de ne jamais donner la sensation désagréable d'avoir quitté une partie sûre du parcours.

- *L'Art et la Culture : Offrir une nouvelle promenade artistique*

Afin de renforcer l'identité de la Croisette, de toujours magnifier les lieux et en faire une source de fierté pour les Cannois, le projet va décliner tout un programme artistique et culturel, un marqueur qui distinguera Cannes des autres villes festivalières et des grandes destinations de congrès.

Pour cela, il a été imaginé une promenade des arts résolument contemporaine sur le thème du cinéma. Cette promenade s'accompagnera de divers aménagements qui veilleront à mettre les sens en éveil ainsi qu'à mettre en lumière les qualités existantes de la Croisette avec notamment :



- des œuvres à l'image du cinéma mais célébrant la liberté d'expression et de création ;
- des images de l'art, élégantes et sophistiquées, répondant à l'imaginaire d'une promenade littorale française de réputation internationale ;
- un espace de transmission culturelle visant à mettre en valeur les atouts architecturaux (monuments historiques, bâtiments du XX^{ème} siècle ou aménagements urbains significatifs) et ses attraits végétaux par des éléments de médiation qui compléteront la nouvelle scénographie urbaine ;
- une œuvre lumineuse unique : une intervention artistique pensée en lien étroit avec la mise en lumière urbaine de la promenade, visible depuis la mer, apportant une unité sur toute la longueur de la Croisette et séquencée pour mettre en valeur des lieux phares.

Thème 4 : Théâtre de la Mer et assises (deux observations)

Le public est favorable et enthousiaste aux propositions issues dudit projet, et tout particulièrement la mise en place d'assises et du Théâtre de la Mer (square de la Roseraie). Il est indiqué notamment l'aspect positif du fait d'avoir plus de places assises mais aussi la qualité du projet du square de Verdun.

Par ailleurs, une observation indique que le Théâtre de la Mer au niveau du Square de la Roseraie est une excellente idée et qu'il permettra de contempler les couchers de soleil cannois sur l'Estérel.

Le projet prévoit :

La Croisette est un des grands lieux de la Côte d'Azur. De la grande à la petite échelle, le projet propose une grande promenade ouverte et confortable, adaptée à tous les publics.

L'ambition est d'ouvrir de grandes vues et constituer de plus petits espaces. Partout l'identité et le caractère de la Croisette seront reconnaissables et magnifiés, visibles autant en ouvrant son regard sur de beaux panoramas qu'en observant le détail des aménagements.

- *Du mobilier sur mesure – de nombreuses assises qui assurent un rôle de protection et sécurité*

Une ligne de mobilier sur mesure est spécialement conçue pour la Croisette, pensée pour l'identité unique de la Croisette et ses multiples usages. Des assises de deux types, « plis » et « bancs », au design arrondi et courbé vont être mises en place sur le boulevard.

Les plis, variations légères de topographie viendront créer des assises linéaires, parallèles aux cheminements principaux de la Croisette et accompagneront les promeneurs dans leur déambulation sans obstacle. Ces nouvelles assises viendront constituer des « salons face à la mer » et seront élégamment insérées dans l'épaisseur du sol.

Ces éléments seront conçus en béton clair de très haute qualité. Résistants aux embruns et soulignés par des joints en laiton en léger débords pour définir chaque assise mais aussi dans un souci de qualité et de finitions nobles, ces joints protégeront les assises d'éventuels usages par des skateurs, qui pourront plutôt profiter du nouveau Skatepark situé à la Roseraie.



Les bancs, formes modulaires, douces et accueillantes, ont été pensés pour encourager les interactions sous différents arrangements. Modulables dans leurs associations au moment de leur mise en place, ils permettront une grande liberté de configuration. Ils s'adapteront à toutes les situations rencontrées sur la Croisette et s'organiseront pour créer autant de salons urbains, en retrait de la chaussée.

Les hauteurs variées en courbes douces font écho au profil lointain de l'Estérel, et rappellent un paysage familier aux Cannois. Simples par leur forme et leur empreinte au sol, ces assises permettront une variété infinie d'espaces et d'échanges entre les usagers, en cohérence avec cette volonté d'accompagner le sol et le promeneur dans sa déambulation.

La pertinence du positionnement de ces assises permettra aussi de jouer un rôle dans la sanctuarisation et sécurisation de tout ou partie de la promenade.

Le garde-corps existant et iconique est préservé, une intervention permettra de lui redonner l'allure de ses premières années.

- *Des ombrières, en complément des jeux d'eau, miroir, permettant de rafraîchir et ombrager les espaces pour plus de confort*

Ces bancs intégrés s'accompagnent d'ombrières. Objets de design, offrant une nouvelle proposition architecturale, ces ponctuations dans le paysage rythmeront et animeront la promenade. Ainsi le minéral de la promenade s'entrouvrira pour laisser la place à une douzaine de petits salons. Tout cela sera complété par le renforcement de la végétation, offrant ainsi plus d'ombre et de fraîcheur tout au long de la visite, point qui a également été félicité par le public et très favorablement accueilli.

Les ombrières pourront également devenir support d'information, avec par exemple des QR codes ludiques pour renseigner et accompagner le promeneur dans sa découverte historique et artistique de la Croisette. Enfin, elles sont également habillées de systèmes de son et lumière participant à une ambiance nocturne et festive lorsque l'opportunité se présente.

Les ombrières seront centrales dans le schéma général de sûreté et sécurité : à la fois éléments de sécurisation de l'espace public (leur structure remplace certains potelets et autres barrières) et supports de sécurité (caméras de vidéo-surveillance, éclairages).

- *Installation théâtre de la Mer - La Roseraie*

Le théâtre de la Mer sur la partie Roseraie est également très attendu selon les observations recueillies lors de la concertation du public.

Aujourd'hui peu qualifiée et à l'esthétique vieillissante, la Roseraie bénéficie d'une situation hautement stratégique, laquelle impose une réponse ambitieuse.

A l'articulation entre l'événementiel et le résidentiel, la Roseraie s'installe à la rencontre d'une géographie singulière, là où le relief du quartier de la Californie rejoint l'ambiance de la plage publique.

Cet espace a le potentiel d'un futur grand lieu de la Croisette, agrégeant une programmation et des aménagements à haute valeur ajoutée. En plus du Skatepark, le Théâtre de la Mer vient traiter tout



en courbes le virage de la Croisette. Installant un lieu de contemplation entre la mer et la promenade, il se prolonge d'un jardin botanique, tantôt ouvert et aéré, tantôt accueillant une végétation luxuriante.

De par les vues et les panoramas offerts vers le Golfe, vers la Croisette, mais aussi vers l'Estérel, le Théâtre de la Mer peut devenir la nouvelle carte postale de la Croisette.

Il peut permettre de légèrement décaler le centre de gravité et d'attention, aujourd'hui sur le linéaire des Palaces, vers le Port Canto et vers le Cap. Il sera ici possible de prolonger la Croisette et d'acter l'unité d'une promenade embrassant toute la baie. C'est l'opportunité de faire se rencontrer le quotidien, le commun, le public avec le luxe, le prestige, le formidable.

Ici, plus qu'ailleurs, on peut apprécier le grand paysage cannois. Pour appuyer ce rôle, cet espace pourra devenir un support de programmation variée.

Des expositions et des jeux de lumière viendront embellir et donner corps à un espace ouvert et agréable. Des espaces seront appropriés par des artistes, professionnels ou amateurs. Des spectacles et des concerts rythmeront la vie festive des touristes comme des Cannois.

Thème 5 : Thalassothermie (une observation)

Une personne au sein du registre de la concertation publique a fait part de son enthousiasme au sujet du système de thalassothermie dont il est question autour du projet.

Le projet prévoit :

Le projet s'inscrit dans une démarche environnementale : une Croisette écologique et autonome en eau et en énergie

La Croisette va connaître un embellissement sans pareil tout en valorisant son identité. C'est un linéaire de 2,7 km qui connaît actuellement une transformation inédite pour rendre la Croisette plus moderne et plus verte. Ces grands travaux historiques se réalisent sous le prisme du développement durable pour faire de cette artère mythique un boulevard peu consommateur en eau potable et autosuffisant en énergie. Ainsi, trois opérations structurantes et concrètes, qui viennent en parallèle du projet d'aménagement, ont d'ores et déjà été engagées dans la poursuite de cette stratégie. Ces opérations d'envergures sont portées par la C.A.C.P.L. et portent plus spécifiquement sur :

- *La modernisation continue des réseaux d'assainissement pour protéger la Baie de Cannes*

Depuis 2022, l'Agglomération Cannes Lérins a procédé au renouvellement de 2,3 km de réseau d'assainissement sur la Croisette. Cette opération s'inscrit en parallèle de la réalisation du nouveau réseau d'assainissement d'eaux usées de l'Est bassin cannois avec la technique innovante du microtunnelier. A cela s'ajoute également le renouvellement des réseaux d'eaux potables de la Croisette (2,2 km depuis 2022) ainsi que celui des réseaux d'eaux pluviales pour réduire le risque inondation (1,4 km depuis 2022).

- *L'utilisation des eaux brutes du parking municipal Lamy*



Découverte en 1990 lors de la construction de l'ouvrage, cette venue d'eau brute – rejetée en mer via le réseau pluvial – va être utilisée par la Mairie de Cannes pour le lavage des voiries (soit 20 000 m³ de consommation annuelle), l'arrosage des espaces verts de la Croisette (soit 80 000 m³ de consommation annuelle) ou encore le nettoyage des équipements nautiques. Afin de distribuer et stocker cette eau, l'Agglomération Cannes Lérins réhabilitera les anciennes canalisations d'assainissement de la Croisette ainsi que le poste de refoulement de la Baume. Ainsi à terme, ce sont 1,6 millions de m³ d'eau par an qui pourraient être utilisés et non-prélevés dans le réseau d'eau potable.

- *L'installation d'un réseau de thalassothermie*

Ce chantier innovant, qui se réalise en parallèle du renouvellement des canalisations de la Croisette, vise à récupérer l'énergie calorifique de la mer pour alimenter en chaleur et en froid les bâtiments du boulevard et optimiser leurs coûts énergétiques. L'opération de pose des réseaux de thalassothermie sous le boulevard de la Croisette s'achèvera en début d'année 2024 et l'usine de production de thalassothermie sera déployée à l'horizon 2025.